

LE BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

Services de Proximité et Vie Locale (SPVL)



DIPLÔME DE NIVEAU IV DE LA FILIÈRE SANITAIRE ET SOCIALE



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



SERVICES DE PROXIMITÉ ET VIE LOCALE (SPVL)

Le baccalauréat est préparé sur la base de 2 secteurs d'activités parmi 4 au choix :

- Secteur d'activité A1 : activités de soutien et d'aide à l'intégration
- Secteur d'activité A2 : activités participant à la socialisation et au développement de la citoyenneté
- Secteur d'activité G1 : gestion des espaces ouverts au public
- **Secteur d'activité G2 : gestion du patrimoine locatif**

Le secteur G2 intéressant les organismes Hlm, est donc appuyé, dans la région Ile-de-France, par les secteurs A1 ou A2 qui donnent aux futurs diplômés des atouts supplémentaires pour appréhender les aspects sociaux des différents métiers : accueil des locataires difficiles, précarisation, etc.

Le secteur G2 est divisé en quatre grandes activités :

- Attribution des logements
- Location et suivi des familles
- Gestion technico-administrative des logements
- Valorisation et maintien de la qualité de l'habitat et de son environnement

Les élèves sont évalué(e)s sur ces quatre grandes activités selon plusieurs modalités :

- un bilan sur les compétences professionnelles acquises lors des **périodes de formation en milieu professionnel (PFMP)** ;
- un entretien oral s'appuyant sur un dossier rédigé à partir des PFMP et évaluant des compétences et savoirs spécifiques.

Les élèves effectuent obligatoirement trois PFMP pour chacun des deux secteurs ; pour la gestion du patrimoine locatif, la durée des PFMP est de 11 semaines sur les 3 ans, pouvant être réparties de la manière suivante :

- 3 semaines en classe de 2^{nde}
- 3 ou 4 semaines en classe de 1^{ère}
- 5 ou 4 semaines en classe de Terminale

LE TUTEUR DE L'ORGANISME : RÉFÉRENT POUR LA RÉUSSITE DE L'ÉLÈVE

Le rôle du tuteur :

- organiser librement la PFMP avec l'appui du livret de formation
- co-évaluer l'élève, conjointement avec les enseignants-référents
- utiliser la grille d'évaluation contenant les compétences que l'élève devra maîtriser à l'issue de ces 11 semaines de PFMP.

Les ressources à disposition du tuteur :

- l'enseignant-référent du lycée de l'élève
- le carnet de liaison/le livret de formation spécifiant : les objectifs de la PFMP, la convention, les différentes tâches possibles durant chacune des 3 périodes de PFMP, les compétences et savoir-faire, les évaluations, les assurances, etc.

Les conditions pour des PFMP réussies :

• Un tuteur volontaire et engagé

Un responsable d'antenne/d'agence ou un collaborateur à l'interface de plusieurs missions différentes est en mesure de créer un parcours de PFMP pertinent et adapté pour l'élève.

• Une collaboration entre différents acteurs

La diversité des tâches à couvrir par l'élève, nécessite un lien avec plusieurs collaborateurs différents à associer dès l'arrivée de l'élève.

• Un véritable accompagnement

Cela signifie permettre et encourager l'élève à mettre en application les apprentissages reçus et acquérir de nouvelles compétences au travers d'activités en lien avec le référentiel.

• Un partenariat avec l'enseignant-référent

La collaboration et les échanges réguliers (deux visites au moins sur la période) entre l'enseignant-référent et le tuteur sont essentiels pour la réussite de la PFMP et donc de la formation de l'élève.

LES ATOUS DES ÉLÈVES

- Ce baccalauréat professionnel permet aux jeunes d'appréhender l'ensemble des composantes des missions d'un bailleur.
- Les élèves seront opérationnels rapidement grâce à l'implication du tuteur.
- Les élèves ne choisissent pas le bac pro SPVL par hasard. Ils ont déjà construit un projet professionnel.
- Grâce à leur formation théorique et pratique, ils acquièrent de bonnes connaissances des usagers, des différents milieux sociaux et savent communiquer.
- Le bac pro SPVL peut constituer une étape dans un parcours de formation. Des poursuites d'études sont possibles : préparation au concours d'entrée aux écoles de travail social, BTS en Économie Sociale et Familiale (ESF), BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et social (SP3S), BTS Professions immobilières.

Accueillir des élèves bac pro SPVL, c'est :

- Participer activement à la formation des jeunes
- Valoriser le tuteur et les collaborateurs associés
- Diversifier les équipes avec un nouveau profil.